

Sujet : Tr : SOMMET DE L'ELYSEE

De : Mohammed sitri <sitri@maec.gov.ma>

Date : 24/11/2013, 22:48

Pour : Mbarka Bouaida <m.bouaida@maec.gov.ma>, MBARKA BOUIDA <mbarkabouaida@gmail.com>

Envoyé depuis un mobile Samsung

----- Message d'origine -----

De : Moha Tagma

Date :24/11/2013 20:48 (GMT+00:00)

A : Mohammed sitri

Objet : Fwd: SOMMET DE L'ELYSEE

----- Forwarded message -----

From: **Moha Tagma** <m.ouali.tagma@gmail.com>

Date: 2013/11/24

Subject: SOMMET DE L'ELYSEE

To: salaheddine mezouar <salahmezouar@gmail.com>

Monsieur le Ministre ,

J'ai l'honneur de vous faire part ci-apres de quelques éléments de réflexion sur les enjeux pour notre pays du Sommet de l'Elysee.

I / PAIX ET SÉCURITÉ

A / MAINTIEN DE LA PAIX

ENJEUX POUR NOTRE PAYS : Le Sommet France-Afrique ne doit pas se transformer en Sommet FRANCE- UNION AFRICAINE

la France soucieuse d'avoir la bénédiction de l'Union Africaine pour sa présence militaire en Afrique et soucieuse d'éviter d'être accusée de neo-colonialiste sera tentée de placer ce Sommet sous le co-leadership de l'UA.

Dans tous les cas de figure la France , forte de ses accords bilatéraux de Défense qu'elle a avec avec les pays de son pre-carre (Côte d'Ivoire, Sénégal, RCA, Gabon etc....) est assurée d'être présente de manière autonome dans ces pays et qu'elle n'a pas besoin de l'être dans le cadre de Forces multilatérales (UA, ONU). Focé Licorne en Côte d'Ivoire, SERVAL au Mali, Troupes en Centrafrique .

Elle visera donc deux objectifs lors de ce Sommet :

1/ Légitimer sa présence militaire puisque les Africains sont incapables d'assurer leur propre sécurité malgré les déclarations tonitruantes.

2/ Se faire accorder un statut de partenaire pour la paix et la sécurité en Afrique à travers la caution de l'Union Africaine en contrepartie de la promesse d'une aide logistique et financière à la Force Africaine en Attente (CARIC) - Capacité Africaine de Réaction Immédiate aux Crises - prévue dans le cadre de l'Architecture de Paix et de Sécurité de l'Union Africaine (AAPS).

Si cette architecture devait réussir, notre pays risque de ne plus pouvoir participer aux forces de maintien de la paix en Afrique , puisque celles-ci seront dorénavant sous étendard de l'UA ,sauf à conclure des accords bilatéraux avec les pays concernés . **C'est le cas actuellement en Centrafrique : la MISCA est une force de l'UA, les troupes françaises sont présentes en vertu d'un accord bilatéral avec la RCA et notre pays n'a aucune assise juridique pour envoyer des troupes sauf à attendre une hypothétique résolution du Conseil de Sécurité pour créer une Force des Nations-Unies.**

Objectivement notre pays n'a aucun intérêt à voir l'Union Africaine s'accaparer et monopoliser le maintien de la paix et de la sécurité en Afrique.

[La seule possibilité d'éviter la mainmise de l'UA sur les opérations de maintien de la paix en Afrique est de prévoir que les organisations sous-regionales africaines , type CEDEAO , CEEAC, CEN-SAD puissent être également parties prenantes.](#)

B/ PREVENTION DES CONFLITS

En matière de prévention des conflits , le non-paper soumis par la France occulte la nécessité d'entreprendre des réformes politiques, économiques , sociales et culturelles .

Échaudée par l'expérience du Sommet de La Baule , du temps de François Mitterrand et par le discours de Dakar de Nicolas Sarkozy , la France veut éviter d'être accusée de donneur de leçons en matière de démocratie .

Néanmoins la démocratie, le respect des droits de l'homme , le respect des minorités, la bonne gouvernance, sont des conditions essentielles pour la prévention des conflits internes et pour la consolidation de la paix et de la sécurité.

Toutes les crises en Afrique s'expliquent par le non-respect des conditions minimales de l'Etat de Droit.

La prévention des conflits et les crises necessite de s'attaquer a leurs causes profondes .

Les Etats-Unis n'ont aucun scrupule à mettre en avant le respect du droit et la nécessité des réformes dans tous leurs partenariats.

Le non-paper francais occulte également le probleme du non-respect des principes du Droit International , qui souvent est la cause des conflits (Non-Ingérence dans les affaires intérieures, respect de l'intégrité territoriale des États,...)

Les non-papers soumis par la france ne mettent pas suffisamment en exergue la dialectique entre Sécurité et Développement .

AU VU DE CE QUI PRECEDE , UN ENTRETIEN AVEC LES RESPONSABLES FRANCAIS AVANT LE SOMMET SEMBLANT INDICATIF POUR CORRIGER QUELQUE PEU LA TENDANCE QUI SE PROFILE POUR CE SOMMET.

HAUTE CONSIDÉRATION

MOHA OUALI TAGMA

--

This email was Anti Virus checked by asg - maec -

--

This email was Anti Virus checked by asg - maec -